



Building skills for Canada's bio-economy  
Un monde de ressources pour la bioéconomie canadienne

## Instructions pour soumettre une demande au Programme de stages pratiques pour étudiants de BioTalent Canada

Nous vous remercions de votre intérêt envers le Programme de stages pratiques pour étudiants de BioTalent Canada. Pour que votre entreprise ou organisation soit admissible à une subvention, vous devez fournir tous les renseignements demandés dans les formulaires et répondre à toutes les exigences, pour chaque participant, conformément aux directives d'Emploi et Développement social Canada. Si les formulaires ne sont pas dûment remplis, la demande risque d'être rejetée.

***Nouveau pour le programme de stages pratiques pour étudiants. Nous pouvons maintenant subventionner des placements consécutives! Pour qualifier, le placement doit être au-delà de la base de référence et pour chaque terme, vous devez remplir une nouvelle application avec les termes et signatures mis à jour.***

### Modalités applicables aux employeurs

1. Le stage est offert par un employeur du secteur de la biotechnologie et (ou) vise un poste relatif à la bioéconomie.
2. La subvention couvre 50 % du salaire d'un stagiaire, jusqu'à concurrence de 5 000 \$, et 70 %, jusqu'à concurrence de 7 000 \$, dans le cas des étudiants de première année et des groupes sous-représentés, notamment : les femmes en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques (STIM); les étudiants autochtones, les personnes handicapées; les nouveaux arrivants.
3. **Les salaires pour ce poste ne doivent pas être financés par un autre programme fédéral tel que le PARI, Mitacs, etc.**
4. L'employeur doit :
  - a) offrir une position à temps plein pour un maximum de 16 semaines;
  - b) pour chaque dollar de subvention, verser au moins 1 \$ en salaire, ou au moins 1 \$ pour chaque tranche de 2,33 \$ dans le cas des étudiants de première année et des groupes sous-représentés;
  - c) s'assurer de ne **pas** recruter ou maintenir en poste des amis ou des membres de la famille comme participants au programme de subventions salariales pour des postes de stagiaires;
  - d) Informer les candidats potentiels des exigences du programme de subventions salariales pour des postes de stagiaires;
  - e) à la demande de BioTalent Canada, fournir une preuve d'emploi dans le cadre d'un stage, la date d'entrée en poste, le contrat passé avec le participant et toutes les données sur son salaire et ses avantages sociaux;
  - f) fournir au besoin les renseignements sur le stage demandés par BioTalent Canada;
  - g) établir un **plan d'apprentissage officiel** avec le participant avant le début du stage;
  - h) présenter des factures et des rapports d'étape à BioTalent Canada chaque mois;
  - i) signer une convention de stage avec BioTalent Canada **avant** l'entrée en poste du participant.
5. **La participation d'un étudiant au programme doit être approuvée avant le début du stage. Cette étape peut prendre jusqu'à 15 jours ouvrables.**
6. L'apprentissage intégré en milieu de travail doit se dérouler à l'extérieur de l'établissement postsecondaire.

7. Le stage offert doit **s'ajouter** au nombre de stages offerts pendant l'année précédant la première année de participation au Programme de stages pratiques pour étudiants.
8. L'étudiant doit être ajouté à la masse salariale de l'employeur, qui doit prélever les cotisations fédérales et provinciales (RPC, AE, etc.). **Les stages payés au moyen d'une allocation ou d'une subvention ne sont pas admissibles.** Les participants au programme **ne peuvent pas** être embauchés comme entrepreneurs.
9. BioTalent Canada n'assume aucune responsabilité juridique envers les demandeurs ou les organisations qui sollicitent une subvention.
- 10. Seules les demandes dûment remplies seront prises en considération. Tous les employeurs et les participants doivent communiquer l'information au moyen de la plateforme en ligne d'Orbis et de Magnet.**

## Employer Application Process

**Étape 1 :** Assurez-vous de satisfaire à l'ensemble des modalités précitées.

**Étape 2 : Formulaire 1 de 4** – Demandez au candidat de remplir le **formulaire de renseignements sur les participants** et d'y joindre son curriculum vitæ et une preuve d'inscription dans un établissement postsecondaire. **En cas de transmission électronique, n'indiquez pas la date de naissance du participant ni son numéro d'assurance sociale.**

**Étape 3 : Formulaire 2 de 4** – Remplissez un **formulaire de candidature de l'employeur** (inclus dans le dossier de candidature) et soumettez-le accompagné d'une brève description de l'organisation et du poste de stagiaire envisagé pour le participant. Veuillez prendre note qu'en raison du grand nombre de demandes soumises, les liens vers une description ne sont pas acceptés.

**Étape 4 : Formulaire 3 de 4** – Demandez au candidat et à son établissement de remplir le formulaire d'entente de stage.

**Étape 5 : Formulaire 4 de 4** – Un plan d'apprentissage officiel doit être soumis avant le début du stage.

**Étape 6 :** Faites parvenir tous les formulaires dûment remplis à Mary Carr, à [mcarr@biotalent.ca](mailto:mcarr@biotalent.ca).

**Étape 7 :** Le traitement des demandes peuvent prendre jusqu'à 15 jours ouvrables à compter de la date de soumission. Si votre demande est acceptée, BioTalent Canada rédigera un contrat de stage électronique qui doit être signée par l'employeur, le participant et BioTalent Canada sur PandaDoc. Vous devez également accepter de fournir tous les documents et tous les rapports demandés par le programme. L'étudiant ne peut commencer son stage avant que celui-ci soit approuvé. **Remarque:** Si un participant met fin à son stage chez l'employeur, ce dernier doit en aviser à BioTalent Canada par écrit sans délai et rembourser le montant reçu sous forme de subvention salariale si la participation au programme n'a pas été atteint tel que l'entente contractuelle.

### Renseignements supplémentaires :

Hannah au 1 866 243-2472, poste 215 ou à [hwalhad@biotalent.ca](mailto:hwalhad@biotalent.ca), ou Colleen au 1 866 243-2472, poste 221 ou à [chayes@biotalent.ca](mailto:chayes@biotalent.ca), ou Benita au 1 866 243-2472, poste 234 ou à [buruhisho@biotalent.ca](mailto:buruhisho@biotalent.ca)